COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 06 -19102023

Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 29/11/2023
Reçu en préfecture le 29/11/2023
Publié le
ID : 026-212602643-20231019-DEL_06_19102023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :
AUBERY Chantal	X			
BOLLARD Éric	X			
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL
CUVELARD Bruno	X			
DREVET Jean-Jacques	X			
INIZAN Loïc		X		
LATIL Etienne	X			
PONS Caroline	X			
SALIN Olivier	X			
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES
VIGNES Delphine	X			
Total	8			

Date de convocation : 12/10/2023

Secrétaire de séance :

D VIGNES

OBJET : avenant bail gendarmerie -révision triennale 01/10/23

Monsieur le Maire signale que conformément au bail, le loyer de la Gendarmerie doit être révisé au 1er octobre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail des locaux de la Gendarmerie constatant la révision triennale du loyer avec prise d'effet au 1er octobre 2023

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine VIGNES

Le Maire
Olivier SALIN

MAIRIE DE REMUZAT (DROME)

Résultat du vote
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0